



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : 5 novembre 2018

Délibération n° 2018-57

Étaient présents :

Administrateurs présents :

Max Roustan – Bernard Saleix – Jacques Foulquier - Alain Pialat – Lucile Pialat – Cyril Laurent – Anne-Lyse Messenger – Claude Sayag – Gilbert Albini – Joséphine Fernandes – William Balez - Jean-Claude Auribault - Daniel Canal – Antoine Vinhas - Cédric Marrot – Rachid Nekka – Pierrette Paez

Absents excusés :

Bernard Hillaire pouvoir à Max Roustan
Michèle Veyret pouvoir à Bernard Saleix
Jean-Marie Bridier pouvoir à Jacques Foulquier
Eric Maubernard
Bernard Pialot
Jean-Louis Raymond
Sous-Préfet d'Alès

Assistaient à la séance avec voix consultative :

Philippe Curtil - Directeur Général
Arnold Bargeton - Secrétaire du Comité d'Entreprise OPH

Assistaient également à la séance :

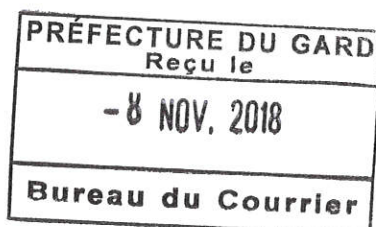
Pauline Strasman – Valérie Garcia – Ysabelle Castor – Alexia Debornes – Didier Barthélemi – Camille Bary

Secrétariat assuré par : Brigitte Abitabile

ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Le Conseil d'Administration après avoir pris connaissance du rapport n° 2018-57 ci-annexé et après en avoir délibéré :

-Autorise le Directeur Général à admettre en non-valeur les sommes en annexe, pour un montant global de 168 554,10 €.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Philippe CURTIL